

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 24 juin 2013

Commission « Epanouissement du citoyen et Jeunesse »

Séance du 7 juin 2013

## 20 Médiathèque Jean-Pierre Besse - demande de subvention auprès de la DRAC

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER MM. LEGRAND, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. MONTES

Pouvoir à :

M. KCHOK

Mme BASMAISON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. BOUADDI

Pouvoir à :

Mme CARLIER

M. GRIMBERT

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Mme DINGIVAL

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme BOUKHELIF

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. BEAUBRUN

M. MACHU

Pouvoir à :

Mme FEVRIER

M.TAHI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 37

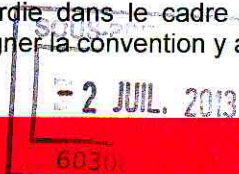
■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe expose :

Dans le cadre de la « restructuration de la bibliothèque annexe du quartier du Moulin », qui a pris le nom de « Médiathèque Jean-Pierre Besse », sise à Creil 346 avenue Léonard de Vinci, sont programmés : des travaux de rénovation, de l'achat de mobilier spécifique médiathèque et l'aménagement de nouveaux espaces.

A cette occasion, plusieurs orientations nouvelles sont proposées afin de multiplier les espaces et les offres à tous les publics et en particulier aux enfants et à leurs familles, notamment, les espaces Bébés lecteurs, les espaces de rencontres et de débats pour les jeunes et les adolescents, les espaces d'accueil pour les scolaires, les espaces numériques.

Pour atteindre ces objectifs, il est proposé de solliciter une subvention de 17 827,78 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention y afférente.





# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 7 juin 2013,  
Considérant les travaux de restructuration et d'aménagement de la Médiathèque Jean-Pierre BESSE,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37                      Pour : 37                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 17 827,78 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Picardie dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation,

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante avec la DRAC de Picardie et tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

**Article 3** : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 2184/1004/321/CE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 02 JUL. 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le 2/07/13

et publication ou notification le 2/07/13

CREIL le 2/07/13

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Rafuy

Maire de Créil  
Conseiller général de l'Oise

